



RAPPORT DU **FARCAPS**

**FORUM AFRICAIN SUR LE RENFORCEMENT
DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
DES PRODUITS DE SANTÉ**



Dates :
3-4 décembre 2024



Lieu :
Azalaï Hôtel, Abidjan

© Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) 2024

RAPPORT DU FARCAPS © 2024 by ACAME is licensed under CC BY-NC-SA 4.0

Certains droits réservés. Cette œuvre est disponible sous la licence Attribution - utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0)

Selon les termes de cette licence, vous êtes autorisé à partager (copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats) et adapter (remixer, transformer et créer à partir du matériel), selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'ACAME vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Notes:

Si vous créez une traduction de cet ouvrage, vous devez ajouter la clause de non-responsabilité suivante avec la citation suggérée : « Cette traduction n'a pas été créée par l'Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME). L'ACAME n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale française est l'édition reliée et authentique.

Aucune garantie n'est donnée. Il se peut que la licence ne vous donne pas toutes les permissions nécessaires pour votre utilisation. Par exemple, certains droits comme les droits moraux, le droit des données personnelles et le droit à l'image sont susceptibles de limiter votre utilisation.

L'ACAME ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Si vous souhaitez réutiliser du matériel de cette œuvre attribué à un tiers, tel que des tableaux, des figures ou des images, il est de votre responsabilité de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur du droit d'auteur. Le risque de réclamations résultant de la violation d'un composant appartenant à un tiers dans l'œuvre incombe uniquement à l'utilisateur et non à l'ACAME.

Les données figurant dans cette publication n'impliquent de la part de l'ACAME aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées et pointillées sur les cartes représentent des lignes de frontière approximatives pour lesquelles il n'y a peut-être pas encore d'accord complet.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par l'ACAME pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Cependant, le matériel publié est distribué sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'ACAME ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de son utilisation.

L'utilisation du logo de l'ACAME et/ou de celui du FARCAPS n'est pas autorisée. Si vous adaptez l'œuvre, vous devez la mettre sous la même licence Creative Commons ou une licence équivalente.

Toute médiation relative à des litiges découlant de la licence doit être menée conformément aux règles de médiation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules/>).



RAPPORT DU FARCAPS

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	4
II. CONFÉRENCE INAUGURALE	5
III. SYNTHÈSE DES PANELS	6
IV. MESSAGE CLÉ DU MINISTRE DE LA SANTÉ DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE & DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	14
V. DÉCLARATION D'ABIDJAN.....	15
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	16
RECOMMANDATIONS PRINCIPALES	17

I. INTRODUCTION

Le **Forum Africain sur le Renforcement de la Chaîne d'Approvisionnement des Produits de Santé (FARCAPS)** est une plateforme stratégique dédiée à l'examen des défis et opportunités liés à la logistique des produits de santé essentiels en Afrique. La nécessité de renforcer ces chaînes d'approvisionnement a été exacerbée par la pandémie de COVID-19, qui a révélé de profondes faiblesses, notamment une dépendance excessive aux importations, des ruptures fréquentes de stock et une inégalité persistante dans l'accès aux médicaments de qualité.

Cette deuxième édition, organisée à Abidjan, avait pour thème : **“Santé, résilience, avenir : Financer l'accès aux produits de santé de qualité en Afrique face aux défis pandémiques”**. Le forum vise à poser les bases d'une souveraineté sanitaire africaine durable et à aligner les efforts sur les priorités continentales définies dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.



Les objectifs du Forum étaient les suivants :



Partager des expériences, des pratiques exemplaires et des innovations en matière de logistique sanitaire.



Identifier des solutions locales et internationales pour remédier aux dysfonctionnements observés.



Élaborer une feuille de route commune pour des chaînes d'approvisionnement résilientes et équitables.



Promouvoir des mécanismes de financement innovants pour garantir la durabilité des systèmes.



350 participants

Le forum a rassemblé environ 350 participants issus des secteurs public et privé, notamment :

- Des représentants des gouvernements africains et des institutions de santé publique.
- Des responsables de centrales d'achat et de régulation pharmaceutique.
- Des partenaires techniques et financiers tels que la Banque Mondiale, l'OMS, l'AFD, le Fonds Mondial et des organisations régionales (ACAME, OOAS, ARC, UNFPA, CHEMONICS, People That Deliver).
- Des experts en logistique, acteurs du secteur privé, chercheurs et membres de la société civile.

II. CONFÉRENCE INAUGURALE

« Santé, résilience, avenir : Financer l'accès aux produits de santé de qualité en Afrique face aux défis pandémiques »

Abidjan, 3 décembre 2024, Hôtel Azalai



Communicateur : **SEM Michel SIDIBE**,
Envoyé Spécial de l'UA pour l'Agence
Africaine du Médicament (AMA)

La communication commence par souligner le contexte actuel de l'Afrique avec ses 1,4 milliard d'habitants et les vulnérabilités révélées par la pandémie de COVID-19, notamment :

- Une forte dépendance aux importations
- Des chaînes d'approvisionnement fragiles
- Un accès inégal aux produits de santé

Pour répondre à ces défis, M. Sidibé propose cinq piliers stratégiques :

1. Le financement de la santé
2. L'équité en santé
3. La production locale
4. Le renforcement des centrales d'achats
5. La recherche et développement

Concernant le financement, il préconise :

- Des partenariats public-privé
- L'utilisation d'obligations santé et de fonds souverains

- L'intégration des technologies financières
- Une augmentation des ressources domestiques

Sur l'équité en santé, il souligne que 40-50% des dépenses de santé sont supportées directement par les ménages. Il propose de :

- Renforcer la couverture sanitaire universelle
- Utiliser les technologies financières
- Décentraliser les infrastructures sanitaires
- Développer la santé numérique

Pour la production locale, il rappelle que l'Afrique importe 99% de ses vaccins et insiste sur la nécessité de :

- Créer des pôles régionaux de fabrication
- Renforcer la régulation
- Harmoniser les normes

Le discours souligne également l'importance des centrales d'achats pour la distribution et propose leur renforcement via la ZLECAF et les technologies numériques.

Enfin, concernant la R&D, il insiste sur :

- La nécessité d'« africaniser » la recherche
- L'importance de retenir les talents africains
- Le potentiel de l'intelligence artificielle et des biotechnologies

Il conclut en appelant à l'unité africaine pour transformer ces vulnérabilités en forces et contribuer à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

III. SYNTHÈSE DES PANELS

Panel 1 : Modèles de financement innovants pour la santé en Afrique

Communicateur : **Mme Mariame WATTARA** (Banque Mondiale)

Modérateur : **Dr DIALLO Seydou** (DG SEN PNA Sénégal)

Le panel a mis en lumière l'urgence de diversifier et renforcer les mécanismes de financement pour garantir la durabilité des systèmes de santé en Afrique. Les participants ont souligné la nécessité de mobiliser davantage de ressources locales, d'optimiser les investissements externes et d'introduire des modèles innovants adaptés aux contextes africains.



1. Problématiques identifiées

- **Dépendance excessive aux financements externes** : Ces appuis, bien qu'essentiels, exposent les systèmes de santé à des risques de rupture en cas de désengagement des partenaires internationaux.
- **Insuffisance de ressources domestiques** : La mobilisation locale reste limitée, notamment en raison d'une absence de priorisation de la santé dans les budgets nationaux.
- **Manque de transparence et inefficience dans l'utilisation des fonds** : Les mécanismes actuels ne garantissent pas toujours une allocation optimale des ressources.
- **Solvabilité des centrales d'achats** : Le défaut de solvabilité empêche les centrales d'assurer un approvisionnement continu en produits de santé, aggravant les ruptures de stock.



2. Solutions proposées

Diversification des financements : Promouvoir des mécanismes tels que :

- **Les taxes spécifiques** sur le tabac, les produits de luxe ou les industries extractives pour financer directement la santé.
- **Renforcement des capacités locales** : Développer des formations continues pour les gestionnaires et responsables des systèmes de santé afin d'améliorer la gouvernance et l'efficacité des financements.
- **La création de fonds souverains pour la santé**, permettant une gestion plus flexible des priorités nationales.
- **Approche régionale** : Encourager la mutualisation des ressources au niveau régional pour optimiser les négociations avec les bailleurs de fonds et fournisseurs.
- **Partenariats Public-Privé (PPP)** : Favoriser les collaborations avec le secteur privé pour mutualiser les risques et accroître les investissements dans les infrastructures et services de santé.



3. Recommandations clés

- **Créer un fonds d'investissement dédié aux chaînes d'approvisionnement** pour réduire la dépendance aux financements externes.
- **Améliorer la gouvernance financière**, avec une transparence accrue dans l'utilisation des fonds.
- **Mettre en place des mécanismes de cartographie des besoins** afin de prioriser les interventions selon les réalités locales.
- **Renforcer les plateformes régionales** pour coordonner les efforts de financement, harmoniser les politiques et partager les meilleures pratiques.

Panel 2 : Rôle et financement des centrales d'achats dans la continuité des approvisionnements

Communicateurs : **Dr ABDOURAHMAN Hassan** (DG CAMME Djibouti),
Dr SADOU Salihou (DG CENAME Cameroun)

Modérateur : **Dr OGA Eulalie Bénié** (ARC)

Ce panel a porté sur le rôle central des centrales d'achats dans la gestion des produits de santé et leur dépendance aux mécanismes de financement souvent inadaptés. Il a été question des défis structurels et financiers auxquels ces centrales font face, ainsi que des solutions pour assurer la continuité des approvisionnements.



1. Problématiques identifiées

- **Insuffisance des subventions publiques** : Les subventions actuelles ne couvrent pas les besoins croissants des centrales d'achats, limitant leur efficacité.
- **Ruptures de stock fréquentes** : Les faibles volumes d'approvisionnement et les retards de paiement des créances fragilisent les chaînes d'approvisionnement.
- **Fragmentation des chaînes d'approvisionnement** : Les modèles actuels manquent de coordination entre les niveaux national et régional, ce qui limite l'efficacité globale des systèmes.
- **Complexité logistique** : Les coûts élevés de transport, combinés aux conflits armés dans certaines régions, aggravent les défis d'approvisionnement, notamment pour le "dernier kilomètre".



2. Solutions proposées

- **Digitalisation des systèmes :**
 - Introduire des Systèmes de gestion intégrée (SIGL) pour la traçabilité, la quantification des besoins et la gestion des stocks.
 - Créer des plateformes numériques collaboratives pour améliorer la coordination entre les différents acteurs.
- **Amélioration des infrastructures logistiques :**
 - Investir dans des dépôts régionaux et des mécanismes de distribution pour atteindre les zones reculées.
 - Moderniser les installations existantes pour augmenter leur capacité de stockage.
- **Mutualisation régionale des ressources :**
 - Encourager les achats groupés entre pays voisins pour optimiser les volumes et réduire les coûts.
 - Développer des cadres régionaux pour harmoniser les approches et améliorer les négociations avec les fournisseurs.
- **Promotion de la production locale :**
 - Stimuler les investissements dans la production pharmaceutique locale via des PPP.
 - Soutenir les producteurs locaux pour réduire la dépendance aux importations.



3. Recommandations clés

- **Mettre en œuvre des mécanismes de financement durables,** intégrant les contributions des gouvernements, des partenaires techniques et financiers, et des acteurs privés.
- **Créer un modèle économique viable pour les centrales d'achats,** en alignant leurs frais de gestion sur les prestations servies
- **Établir des fonds spécifiques pour couvrir les ruptures de stock** et les imprévus logistiques.
- **Élaborer une vision stratégique régionale** pour coordonner les efforts d'approvisionnement et renforcer les capacités locales.

Panel 3 : Chaînes d'approvisionnement et qualité des produits de santé

Communicateur : **Dr Alassane BA** (CHMP)

Modérateur : **M. LAWE Valère** (UNFPA)

Panélistes : **Dr Assane COULIBALY** (DG AIRP RCI), **Dr Mamessilé ASSIH** (DG CAMEG Togo)

Ce panel a examiné les défis complexes des chaînes d'approvisionnement en Afrique, en mettant l'accent sur la qualité des produits de santé et la résilience des systèmes. Les discussions ont révélé une dépendance excessive aux chaînes internationales, une faiblesse dans la traçabilité des produits, ainsi que des lacunes dans les infrastructures et la régulation.



1. Problématiques identifiées

- **Complexité des chaînes internationales :**

Les chaînes d'approvisionnement internationales rendent les systèmes africains vulnérables, notamment face aux crises globales, en raison de la dépendance aux importations et des ruptures de stock fréquentes.

- **Traçabilité limitée :**

L'absence de sérialisation complète et de systèmes intégrés empêche un suivi efficace des produits, de leur fabrication à leur distribution. Cette faille favorise la circulation de médicaments falsifiés.

- **Capacités insuffisantes des laboratoires :**

Les laboratoires régionaux manquent de standards harmonisés, de maintenance des équipements et de financements suffisants pour garantir la qualité des produits de santé.

- **Fragmentation des données :**

L'absence de plateformes numériques collaboratives centralisant les informations sur les produits limite la transparence et la coordination entre acteurs.



2. Solutions proposées

- **Digitalisation accrue :**

- Introduction de QR codes et de systèmes numériques pour améliorer la traçabilité et la gestion des stocks.
- Création de plateformes collaboratives pour centraliser les données sur les homologations, les prix et les spécifications des produits.

- **Renforcement des capacités régionales :**

- Développement de laboratoires régionaux pour mutualiser les ressources et garantir des contrôles qualité uniformisés.
- Investissement dans la formation continue des acteurs sur les outils numériques et les bonnes pratiques pharmaceutiques.

Sérialisation des produits :

- Adoption d'un système de numérotation unique par produit pour garantir une traçabilité complète du fabricant au consommateur.

• Harmonisation des standards :

- Renforcer les mécanismes de régulation et promouvoir des normes harmonisées au niveau continental, avec le soutien de l'Agence Africaine du Médicament (AMA).



3. Recommandations clés

- **Digitaliser les systèmes de gestion des chaînes d'approvisionnement** pour améliorer la transparence, la quantification des besoins et la traçabilité.
- **Développer des laboratoires régionaux équipés** pour garantir des contrôles qualité standardisés.
- **Former les acteurs sur les technologies modernes** et intégrer les défis des chaînes d'approvisionnement dans les cursus universitaires.
- **Mettre en place des mécanismes régionaux de coordination et de partage des données** pour renforcer la résilience des systèmes locaux.

Panel 4 : Équité et accessibilité des produits de santé

Communicateurs : **Mme RAKOTONARIVO Mieja Vola** (DG SALAMA Madagascar),
Mohamed Omar (DG OCOPHARMA Comores)

Modérateur : **Dr Dah EL HADJ SIDI** (Chemonics)

Ce panel s'est concentré sur les moyens de garantir une distribution équitable des produits de santé, en particulier dans les zones reculées et marginalisées. Les discussions ont mis en avant les défis liés aux infrastructures logistiques, au financement non durable et à la nécessité de mécanismes de mutualisation.



1. Problématiques identifiées

- **Accès limité aux zones isolées :**
Les infrastructures routières insuffisantes et les contraintes logistiques compliquent la distribution des produits de santé, notamment pour le "dernier kilomètre".
- **Financement non durable :**
Les chaînes d'approvisionnement dépendent encore largement de financements externes, avec peu d'engagements nationaux à long terme pour garantir leur durabilité.
- **Manque de plans stratégiques et d'urgence :**
L'absence de plans de contingence financés réduit la capacité des systèmes à répondre efficacement aux crises sanitaires.
- **Faible intégration des systèmes numériques :**
Les systèmes d'information non intégrés limitent la prise de décision éclairée et la gestion proactive des stocks.



2. Solutions proposées

- **Plans stratégiques nationaux financés :**
 - Élaborer et financer des plans nationaux pour renforcer la maturité des chaînes d'approvisionnement, incluant des fonds d'urgence pour répondre rapidement aux crises.
- **Mutualisation régionale des ressources :**
 - Promouvoir les achats groupés pour optimiser les coûts et renforcer le pouvoir de négociation des centrales d'achats.
- **Digitalisation et transparence :**
 - Renforcer l'intégration des systèmes d'information pour une gestion en temps réel des stocks et une meilleure quantification des besoins.
 - Intégrer des outils numériques pour optimiser la traçabilité et garantir une distribution équitable.
- **Production locale soutenue :**
 - Soutenir la production locale pour réduire les coûts d'approvisionnement.
 - Intégrer les médicaments dans les priorités budgétaires publiques pour mobiliser un engagement politique et financier solide.



3. Recommandations clés

- **Renforcer la proximité des services de santé** grâce à une meilleure infrastructure logistique et à des mécanismes de distribution régulière, même dans les zones isolées.
- **Promouvoir la production locale** par des partenariats spécifiques et des mécanismes de financements adaptés.
- **Mobiliser les parties prenantes autour des Laboratoires de Médicaments Accrédités (LMA)** pour améliorer l'accès équitable dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).
- **Mettre en œuvre des mécanismes de mutualisation régionale** pour sécuriser les approvisionnements et réduire les risques logistiques.

Panel 5 : Interaction entre les Centrales d'Achats et la Production Locale de Produits de Santé

Communicateur : **Dr Ibrahim KOUYATE** (Directeur Général, NPSP Côte d'Ivoire)

Modérateur : **Dr OGA Eulalie Bénié** (ARC)

Panéliste : **Ms Lucia ADDAE-NTIRI** (Secrétaire Exécutive - West Africa Pharmaceutical Manufacturers Association, WAPMA)

Ce panel a abordé la contribution limitée de l'Afrique à la production pharmaceutique mondiale malgré une demande croissante, la forte dépendance aux importations, avec une faible exploitation des capacités locales existantes, les défis de compétitivité des produits locaux liés aux coûts, aux prix réglementés, et aux délais de livraison, les retards de règlement des créances compromettant la viabilité des producteurs locaux.

Le panel a aussi souligné l'opportunité offerte par le technopôle pharmaceutique pour structurer et renforcer l'industrie locale, et l'importance des partenariats entre centrales d'achats et producteurs locaux pour stimuler la production nationale.



1. Problématiques identifiées

- **Faible compétitivité** des productions locales face aux importations.
- **Dépendance excessive de nos systèmes** aux importations pour répondre à la demande nationale.
- **Retards de paiement des créances** impactant la viabilité des producteurs locaux.
- **Manque de plateformes structurantes** pour attirer les investissements dans l'industrie pharmaceutique locale.
- **Préqualification OMS** : Les unités de production locales n'atteignent pas toutes la préqualification OMS, celles qui le font n'ont pas de retour sur investissement.
- **Fragilité de l'industrie pharmaceutique locale** : L'Afrique représente 13 % de la population mondiale mais produit seulement 3 % des médicaments consommés. En Côte d'Ivoire, 90 % des médicaments sont importés, malgré 12 unités de production locales.



2. Solutions proposées

- **Technopôle pharmaceutique** : L'exemple du projet en Côte d'Ivoire visant à créer une plateforme dédiée à la recherche, la production, et la logistique pour renforcer les capacités locales.
- **Lever les freins à l'intégration sous-régionale** : La fragmentation des systèmes constitue un obstacle majeur à l'intégration sous-régionale, limitant la coordination des efforts pour développer la production locale, valoriser les opportunités disponibles et capitaliser sur les ressources régionales.

- **Restructuration des systèmes :** Nécessité de la restructuration de nos systèmes pour développer des unités de production tant en termes de matières premières que de produits finis avec la concurrence asiatique spécialisée dans ces domaines de manière très attractive
- **Promotion :** Nécessité de renforcer la promotion de la production locale de qualité pour briser les barrières de préférences culturelles des produits importées.
- **Volonté politique manifeste pour la production locale :** Une volonté politique claire de prioriser la production locale est indispensable, accompagnée d'une restructuration des systèmes pour développer et prioriser des unités de production intégrées, capables de répondre aux besoins en matières premières et en produits finis, tout en renforçant la compétitivité face aux acteurs internationaux.
- **Défis de compétitivité :** Les coûts élevés de la production locale rendent les produits peu compétitifs face aux importations. Les prix réglementés par les arrêtés interministériels limitent les marges des producteurs locaux.



3. Recommandations clés

- **Élaborer des politiques et plans stratégiques d'investissements** pour structurer des pôles régionaux de production.
- **Mettre en place un mécanisme systématique de règlement des dettes** fournisseurs pour stabiliser les producteurs locaux.
- **Promouvoir des partenariats public-privé** pour stimuler la production locale et renforcer la compétitivité.
- **Renforcer la coopération inter-centrale d'achat** pour optimiser les achats groupés.

IV. MESSAGE CLÉ

DU MINISTRE DE LA SANTÉ DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE & DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



M. Pierre DIMBA
*Ministre de la Santé
de l'Hygiène Publique
& de la Couverture
Maladie Universelle
(Côte d'Ivoire)*

“Nos défis sanitaires en Afrique sont immenses : systèmes de santé sous-financés, infrastructures limitées, inégalités d'accès. Mais notre potentiel est encore plus grand : « une population jeune, des talents émergents, une créativité inépuisable ». Ensemble, nous pouvons et nous allons redéfinir les paradigmes de la santé mondiale”.

Financer l'accès aux produits de santé, c'est investir dans :

- La formation de professionnels de santé ;
- Le développement de chaînes logistiques performantes ;
- La recherche et l'innovation ;
- Les mécanismes de financement innovants ;
- La production locale de médicaments et d'équipements.

V. DÉCLARATION D'ABIDJAN

Adoptée par consensus à la fin du Forum, la Déclaration d'Abidjan incarne l'engagement des parties prenantes à collaborer pour créer une souveraineté sanitaire durable en Afrique.



La Déclaration d'Abidjan a été lue par le Président du bureau de l'Assemblée Générale de l'ACAME. Les points clés sont les suivants :

- **Renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement :**
 - Par l'innovation, la mutualisation régionale des ressources, et l'intégration de solutions numériques.
- **Mobiliser des ressources financières et humaines :**
 - Instaurer des fonds d'investissement nationaux en santé et garantir la formation continue des gestionnaires des systèmes de santé.
- **Promouvoir la production locale :**
 - Développer des pôles régionaux de fabrication de médicaments.
 - Créer des cadres réglementaires et fiscaux favorables.
- **Encourager les partenariats public-privé :**
 - Renforcer les liens entre les gouvernements, les acteurs privés et les partenaires techniques pour garantir des investissements durables.
- **Harmoniser les cadres juridiques et réglementaires :**
 - Accélérer la mise en place de normes collaboratives pour l'homologation, la fixation des prix et la traçabilité des produits pharmaceutiques.

La Déclaration d'Abidjan a fait ressortir l'engagement des parties prenantes pour le renforcement des chaînes d'approvisionnement en produits de santé.

- **Gouvernements :**
 - Prioriser les produits de santé dans leurs budgets nationaux.
 - Investir dans des infrastructures logistiques modernes et des mécanismes de contrôle qualité.
- **Partenaires privés :**
 - Soutenir les initiatives locales par des modèles de PPP.
 - Encourager l'innovation et le transfert de technologies.
- **Organisations internationales :**
 - Accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales.

La Déclaration d'Abidjan appelle à une action concertée pour surmonter les vulnérabilités actuelles des systèmes de santé en Afrique et garantir un accès équitable aux produits de santé de qualité.



CONCLUSION GÉNÉRALE

La 2^e édition du Forum Africain sur le Renforcement de la Chaîne d'Approvisionnement des Produits de Santé (FARCAPS) a constitué une plateforme unique d'échanges, d'analyses et d'engagements pour transformer les défis des chaînes d'approvisionnement en Afrique en opportunités concrètes.

Les discussions ont mis en évidence des faiblesses structurelles et opérationnelles, notamment la dépendance excessive aux financements externes, l'absence de systèmes intégrés, et les inégalités dans l'accès aux produits de santé. Cependant, les interventions des experts, des partenaires et des décideurs ont permis de dégager des solutions innovantes et des approches collaboratives pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent.

Le Forum a été marqué par :

- La reconnaissance unanime de la nécessité d'investir dans la production locale et la digitalisation des chaînes d'approvisionnement.
- L'adoption de recommandations claires pour favoriser des partenariats public-privé et promouvoir des modèles économiques viables pour les centrales d'achats.
- L'engagement des parties prenantes à collaborer pour mobiliser des ressources financières et humaines durables, tout en harmonisant les cadres juridiques et réglementaires.

Les résolutions prises, notamment dans le cadre de la Déclaration d'Abidjan, posent les bases d'une transformation ambitieuse et nécessaire pour atteindre l'autonomie pharmaceutique en Afrique.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

En résumé, nous pouvons identifier 7 principales recommandations à l'issue du Forum Africain sur le Renforcement de la Chaîne d'Approvisionnement des Produits de Santé (FARCAPS). Ce sont :



1. Renforcer les financements et les investissements nationaux

- Créer des fonds d'investissement en santé pour soutenir les chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques.
- Promouvoir des taxes spécifiques (tabac, produits de luxe) pour financer les initiatives de santé publique.
- Prioriser les produits de santé dans les budgets nationaux pour garantir leur disponibilité et accessibilité.



2. Encourager la production locale et régionale

- Développer des pôles régionaux de fabrication et soutenir la mise en place de technopôles pharmaceutiques comme en Côte d'Ivoire.
- Mettre en place des mécanismes pour assurer des paiements réguliers aux producteurs locaux, limitant les retards de règlement des créances.
- Renforcer les capacités des producteurs locaux pour atteindre les standards de qualité internationale et améliorer leur compétitivité face aux importations.



3. Digitaliser les chaînes d'approvisionnement

- Mettre en œuvre des systèmes d'information intégrés pour améliorer la traçabilité, la gestion des stocks, et la quantification des besoins.
- Introduire des outils numériques, tels que les QR codes et les plateformes collaboratives, pour garantir la transparence et renforcer la prise de décision éclairée.



4. Promouvoir les partenariats public-privé (PPP)

- Renforcer la collaboration entre gouvernements, secteur privé et partenaires techniques pour mutualiser les ressources et développer des solutions innovantes.
- Élaborer des cadres juridiques et fiscaux favorisant les investissements privés dans les chaînes d'approvisionnement et la production locale.



5. Renforcer les capacités humaines et organisationnelles

- Investir dans des programmes de formation continue et de certification pour les professionnels de la logistique médicale.
- Promouvoir le partage d'expertise entre pays africains à travers des réseaux comme l'ACAME.
- Développer des modules spécialisés pour intégrer les défis des chaînes d'approvisionnement dans les cursus universitaires.



6. Harmoniser les cadres réglementaires

- Accélérer la mise en place de normes régionales harmonisées pour l'homologation, la régulation et la traçabilité des produits pharmaceutiques.
- Renforcer les capacités des autorités nationales et régionales de régulation pour garantir la sécurité, la qualité, et l'efficacité des médicaments.



7. Assurer un suivi rigoureux des engagements pris

- Instituer des mécanismes de suivi et d'évaluation des recommandations issues du Forum.
- Organiser des revues périodiques pour mesurer les progrès réalisés et ajuster les stratégies en conséquence.
- Maintenir une communication régulière entre les parties prenantes pour coordonner les actions et partager les succès.

Le FARCAPS 2024 marque un tournant décisif dans la mobilisation des efforts pour transformer les systèmes d'approvisionnement des produits de santé en Afrique. Le chemin vers la souveraineté pharmaceutique nécessite une volonté politique forte, un engagement financier durable et une collaboration accrue à l'échelle régionale et internationale.

En mettant en œuvre les recommandations formulées, l'Afrique peut aspirer à bâtir des systèmes de santé résilients, inclusifs et équitables, capables de répondre aux besoins croissants de ses populations et de garantir l'accès universel à des produits de santé de qualité.

L'unité d'action, le leadership collectif et l'innovation seront les clés de cette transformation.

Fait à Abidjan, le 6 décembre 2024.

**Aser MINOUNGOU,
Directeur Exécutif**



ACAME

Association Africaine des Centrales d'Achats
de Médicaments Essentiels

+226 25 37 91 75 - +226 05 05 40 40

@ secretariat@acame.net

ACAME : www.acame.net FARCAPS : www.farcaps.net

CFEA : www.cfea.institute



REMERCIEMENTS

L'Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) a organisé la 2^e édition du Forum Africain sur le Renforcement de la Chaîne d'Approvisionnement des Produits de Santé (FARCAPS) du 3 au 6 décembre 2024. Plusieurs participants se sont retrouvés à ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) afin de mettre en commun leurs expériences pour faire face aux problématiques de financement de l'accès aux produits de santé de qualité en Afrique face aux défis pandémiques.

Le Forum a suscité enthousiasme et énergie et s'est déroulé dans une atmosphère de grande cordialité. Il a donné l'exemple d'un partenariat SUD/SUD en action et a produit d'importants résultats notamment l'adoption de la Déclaration d'ABIDJAN qui traduit la volonté de tous les participants de s'associer pour créer les conditions d'une réelle souveraineté sanitaire durable.

L'Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) tient à faire part de sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à faire de ce forum et du document adopté un succès.

Nous tenons à exprimer tout particulièrement notre reconnaissance à Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur ALASSANE OUATTARA**, ainsi que le Gouvernement Ivoirien d'avoir accueilli le Forum à ABIDJAN et d'avoir participé à l'événement sur les plans politique et logistique au plus haut niveau.

Nous remercions également **Monsieur le Ministre de la Santé de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle M. Pierre DIMBA**, pour son assistance et ses conseils précieux. Grand merci à tous nos sponsors et autres partenaires pour leurs soutiens.

Nous remercions très sincèrement les instances dirigeantes de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire pour l'organisation réussie de ce forum ainsi qu'à l'élaboration des documents qui en sont issus.



